

# Avis du CS concernant la problématique des dégâts occasionnés par les marmottes dans les prairies de fauche et les alpages du PNV

---

7 mai 2023

## Contextualisation

La question de l'impact des marmottes sur les prairies de fauche au sein du PNV remonte à la création du Parc, et a fait l'objet de nombreux écrits et réunions du CS du PNV. Cette question est redevenue d'actualité suite à un courrier (en date du 17 août 2022) du GIDA Haute-Maurienne, adressé aux autorités administratives du PNV, ainsi qu'au préfet. Il signalait l'augmentation de dégâts de marmottes non seulement dans les prairies de fauche mais plus globalement dans les alpages en général **ce qui suggère une évolution du problème, les pâtures de montagne ne pouvant être exemptées de tous risques liés au milieu : pente, cailloux et bien sûr terriers de marmotte.**

Une réunion a été organisée par le PNV le 21 octobre 2022 avec les différents acteurs concernés dont neuf agriculteurs. A la suite de celle-ci, le GIDA s'est engagé à préciser les zones les plus impactées en les hiérarchisant avec chaque agriculteur. Une première cartographie peu précise a été envoyée au PNV fin janvier 2023.

Maëlle Robert, chargée de mission agroécologie du PNV, a retravaillé cette cartographie avec les deux agriculteurs les plus concernés et le groupement pastoral de la Rocheure afin d'aboutir à sept zones sur trois alpages, priorisées de 1 à 3 en termes d'impacts des marmottes.

La demande des agriculteurs est d'intervenir sur la population de marmottes afin de revenir à des « seuils acceptables » (voir note de synthèse).

Parmi les scénarios proposés, trois ont été discutés en CS du 27 avril 2023 afin d'éclairer la décision à prendre.

### 1. Ne rien faire, mais expliquer pourquoi

Le premier scénario est une non-intervention. Des arguments, issus du champ de la recherche fondamentale viennent à l'appui de cette position en raison de la vulnérabilité de l'espèce au changement global :

- Les traits de vie de cette espèce, et en particulier l'effet de goulet d'étranglement subi par celle-ci à la fin de la dernière période glaciaire, explique une variabilité génétique très faible, la plus faible de tous les mammifères de montagne (très proche de celle des souris de laboratoire ; Gossmann et al., 2019), d'où potentiellement un plus faible champ des possibles d'adaptation face aux stress environnementaux actuels.
- Une baisse de survie des marmottes en saison hivernale est documentée, ainsi que de la taille des portées (Tafari et al., 2013 ; Farand et al., 2002).
- Des études prospectives réalisées dans les Pyrénées à partir de différents scénarios d'évolution climatique soulignent non seulement l'impact de saisons hivernales moins enneigées, mais également de saisons estivales où la sécheresse viendra mettre en péril l'acquisition des réserves de graisses indispensables à la survie hivernale (Glad & Mallard, 2022).

Cependant, comme noté plus haut, les marmottes ont un impact sur les alpages, et l'ensemble du CS, comme les agents de secteurs, a noté la nécessité d'une intervention (voir option 2). Le CS est prêt à une rencontre avec les agriculteurs pour présenter les arguments scientifiques

permettant de comprendre que cette espèce considérée comme non menacée...est néanmoins vulnérable.

## **2. Remettre en état des alpages**

Le deuxième scénario est une participation du PNV à la remise en état des alpages (épierrage, arasement des terriers, ...) en sortie d'hiver. Ce travail serait mené de manière participative, incluant agriculteurs et agents du Parc, et serait un moyen de poursuivre le dialogue sur la question des marmottes.

Cette action pourrait donner lieu à communication. Par exemple, le PNR du massif des Bauges organise des journées de fauchage de vèrâtre participatives : « Fauche qui peut au Revard ». Le chantier pourrait ainsi être « participatif » (i.e., ouvert largement), et l'occasion de présenter l'agriculture de montagne et sa contribution aux écosystèmes de montagne par les agriculteurs concernés, mais aussi la place de la faune sauvage (en particulier, des marmottes), potentiellement suivi d'un moment de convivialité.

Cette option montrerait que le Parc est garant d'un dialogue constructif avec la profession agricole, et que la cohabitation entre faune sauvage et pratique agricole est l'occasion de rencontres et de dialogues, pas nécessairement de conflits.

## **3. Capturer et transloquer**

Le troisième scénario est de capturer des marmottes et de les transloquer vers Saint-André de Maurienne, c'est-à-dire de revenir à une pratique remontant aux années 1960 et stoppée il y a une dizaine d'années. Ainsi, depuis la création du Parc, plus de 3000 marmottes ont été transloquées vers d'autres territoires en demande de repeuplement de cette espèce. Des suivis plus ou moins scientifiques ont ensuite été mis en place mais sans que des données qualitatives et quantitatives ne soient, pour chaque translocation, publiées... d'où un manque d'arguments scientifiques sur les conditions de réussites ou d'échecs de ces réimplantations.

- Si les zones concernées par les dégâts sont inscrites dans la charte en « espace à vocation agropastorale », la marmotte n'est en Vanoise, ni une espèce envahissante, ni une espèce surabondante ... raisons qui pourraient, d'après la charte du PNV, conduire à une intervention en cas de dégâts causés par la faune sauvage.
- Ce scénario conduit à une réduction locale des populations de marmottes, mais son effet à court et moyen terme est quasi-nul, en raison d'une recolonisation rapide des terriers, parfois même conduisant à un impact encore plus marqué.
- L'impact du scénario n'est donc que de court terme, conduisant cependant à réduire la conflictualité autour de cette question .... mais de façon très temporaire, en particulier en Haute-Maurienne, où l'aménagement des alpages est historiquement fort.
- Ce scénario néglige l'effet qu'il pourrait avoir sur le grand public et l'image du parc. En 2013 une proposition de l'AFP de Saint-Véran concernant la régulation de cette espèce par les agriculteurs avait rapidement abouti à une pétition signée par 15 000 personnes.
- Le lieu de translocation envisagé (Saint-André) n'a fait l'objet que d'une présentation succincte en CS. 11 marmottes y ont déjà été transloquées en 2011, mais aucune information n'a été fournie quant à la présence actuelle de marmottes sur ce lieu.

- Il sera nécessaire, si ce scénario est retenu, de mettre en place un protocole adéquat de capture et de suivi, de façon à évaluer avec la plus grande transparence l'impact (et la pertinence pour le futur) de ce scénario. Un objectif « zéro perte » doit impérativement guider les modalités pratiques qui seront envisagées.

Quel que soit le scénario retenu, le CS engage le PNV à enclencher une démarche de médiation sur le thème de la cohabitation entre agriculture et faune sauvage. Elle viendrait consolider la proposition de la charte de la mise en place d'un observatoire partagé concernant les « dégâts » de la faune sauvage, et pourrait servir aussi à anticiper les problèmes à venir. Cette démarche pourrait être portée par une structure extérieure, assurant une certaine neutralité.

Les trois scénarios ont fait l'objet d'un vote du CS :

- Scénario 1 : pour / contre / abstention  
Ce scénario est rejeté une majorité des membres du CS ayant participé au vote.
- Scénario 2 : pour / contre / abstention  
Ce scénario est soutenu par l'ensemble des membres du CS ayant participé au vote.
- Scénario 3 : pour / contre / abstention  
Ce scénario est rejeté par une majorité des membres du CS ayant participé au vote (un membre s'y est montré favorable et deux se sont abstenus)

**En conséquence, le CS propose que le scénario 2 soit privilégié.**

Farand E., Allainé D. Coulon J., 2002. Variation in survival rates for the alpine marmot (*Marmota marmota*): effects of sex, age, year, and climatic factors, Can. J. Zool. Vol. 80

Glad A., Mallard F., 2022. Alpine marmot (*Marmota marmota*) distribution evolution under climate change : the use of species distribution models at a local scale in the western Pyrenees massif (France), ecological informatics 69

Gossmann et al., 2019, Ice-Age Climate Adaptations Trap the Alpine Marmot in a State of Low Genetic Diversity. Current Biology 29, 1712–1720

Tafari M, Cohas A, Bonenfant C, Gaillard J-M et Allainé D. 2013. Decreasing litter size of marmots over time: a life history response to climate change? Ecology, 94(3), pp. 580–586